



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Annnonce de changements importants en éducation **Des orientations encourageantes de la ministre Malavoy**

Montréal, le 12 octobre 2012 – Les intentions énoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Marie Malavoy, quant aux orientations qu'elle souhaite prendre sur l'enseignement de l'histoire, sur les modifications à apporter à l'implantation de l'enseignement de l'anglais intensif, sur l'implantation du préscolaire 4 ans et sur le financement public des écoles privées, soulèvent un vent d'espoir dans le secteur de l'éducation. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) accueille positivement les propos de madame Malavoy à l'égard de ces dossiers. Des thèmes abordés avec rigueur par la FAE et qui ont une incidence importante sur l'école publique.

Anglais intensif

À maintes reprises, la FAE a dénoncé la généralisation de l'enseignement intensif de l'anglais en 6^e année, une mesure improvisée, mise de l'avant sans aucune consultation préalable du personnel enseignant et des acteurs de l'éducation. La remise en question de cette généralisation ainsi que de l'enseignement de l'anglais dès la première année du primaire est une bonne nouvelle.

« Nous avons toujours évoqué les embûches que représentait l'implantation de cette mesure et l'impact négatif qu'elle pouvait avoir pour les élèves, particulièrement pour ceux qui éprouvent des difficultés et aussi l'effet négatif possible sur l'apprentissage et la maîtrise de la langue française. On semble donc revenir à un certain bon sens », a déclaré le président de la FAE, Pierre St-Germain.

Financement public des écoles privées

Bien que la ministre Malavoy ose aborder la question du financement public des écoles privées, la FAE est cependant déçue qu'elle n'aborde pas cette question de front préférant le faire sous l'angle de la sélection des élèves.

« Le problème que représente le financement public des écoles privées ne se règlera pas uniquement par la non-sélection des élèves. Nous croyons au contraire qu'il est urgent d'affirmer qu'au Québec, il n'y a qu'un seul réseau d'éducation financé par l'État, le réseau des écoles publiques et qu'il faut mettre un terme au financement public de toutes les écoles privées. Cependant, les propos de la ministre ont au moins le mérite d'attaquer un sujet qui, jusqu'à présent, a été tabou sur le plan politique. Cela laisse entrevoir l'ouverture à un véritable débat sur ce financement public des écoles privées et apparaît encourageant », de préciser, M. St-Germain.

Préscolaire 4 ans

Au sujet des classes de préscolaire pour les enfants de 4 ans, la FAE se réjouit de la volonté exprimée de procéder rapidement à leur implantation, une mesure qu'elle revendique depuis des années puisqu'elle est pour la FAE une pièce maîtresse d'un plan de lutte au décrochage scolaire. Elle pave aussi la voie à l'introduction du préscolaire 3 ans qui améliorerait les mesures de prévention et d'intervention précoce.

Enseignement de l'histoire

À ce chapitre, est-il besoin de mentionner que les critiques sont nombreuses à l'égard des programmes d'enseignement de l'histoire. Depuis longtemps, les enseignantes et enseignants expriment les problèmes qu'ils rencontrent quant aux contenus des programmes, à leur cohérence interne et aux approches pédagogiques qu'ils sous-tendent. Il semble donc reconfortant d'entendre la ministre dire qu'on va apporter des correctifs.

Optimisme prudent

Si l'optimisme est de mise, la prudence l'est tout autant. Il ne faut pas oublier le contexte actuel du gouvernement qui se retrouve en mode minoritaire. Malgré les ouvertures exprimées par la ministre Marie Malavoy, la FAE espère que le gouvernement auquel elle appartient ne sera pas forcé à une nouvelle volte-face qui ne lui permettrait pas d'avancer sur ces dossiers. Par ailleurs, les multiples annonces de la ministre, qui n'est en poste que depuis quelques jours, font la démonstration des nombreux problèmes en éducation et au sein du ministère et font dire au président de la FAE qu'il est peut-être temps de procéder à l'état des lieux et poser un regard d'ensemble sur le réseau en général et ultimement sur la mission de l'école. La FAE tient aussi à rappeler à la ministre que les modifications proposées doivent se développer et s'appliquer avec les enseignantes et enseignants. « Dans tous les cas, la ministre doit associer les représentantes et représentants des enseignantes et enseignants aux discussions et décisions à venir. Ce sera une façon concrète de reconnaître leur expertise et un premier pas dans la valorisation de la profession enseignante que la ministre souhaite amorcer. Dans de telles conditions, elle pourra compter sur notre participation à l'édification et à la consolidation du réseau public d'éducation », de conclure, M. St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
 Renseignements : Armand Dubois, conseiller au Service des communications
 514 666-7763, poste 296 – bureau
 514 910-1754 – cellulaire